

L'OREAL SPORT



Grand Public France

Geneviève DUPONT

Direction de la Communication
L'Oréal Grand Public France

www.loreal.fr

Nom L'Oréal France Grand Public

Secteur : Cosmétique

Code NAF : 47.1

Date de création 1909

Chiffre d'affaires Non communiqué

Implantation Siège, 4 usines, 3 centrales, 11 centres de recherche, 2 centres d'évaluation → 21 sites

Nombre de collaborateurs 2400 (hors Recherche)

Site Concerné Siège, 7 rue Touzet 93588 Saint-Ouen

Effectif du site concerné 2400 salariés

Présentation de l'entreprise

Depuis plus d'un siècle, L'Oréal se consacre à un seul et unique métier, la beauté. L'Oréal s'est donné pour mission d'offrir à toutes les femmes et tous les hommes (L'Oréal Men Expert, Mennen...) le meilleur de l'innovation cosmétique en termes de qualité, d'efficacité et de sécurité. Organisé par circuits de distribution, le groupe L'Oréal dispose de quatre divisions opérationnelles : les produits professionnels, les produits grand public, les produits de luxe et la cosmétique active.

Rapport au sport

Le sport fait appel à beaucoup de valeurs qui sont chères à L'Oréal : performance, détermination, dépassement de soi, engagement.

Dispositif sport en entreprise

Contexte de mise en œuvre des projets : Une enquête sur les besoins et attentes des salariés de L'Oréal Grand Public France en matière d'activité physique et sportive a été lancée en 2006, à l'initiative du département des ressources humaines. C'est à partir de celui-ci que le dispositif s'est progressivement déployé.

Nature du dispositif : **infrastructures sportives in situ ; interventions de coachs sportifs ; pratiques libres auto organisées ; subvention/incitation financière à la pratique**

➤ **Salle de sport sur le site**

- Installée en 2006 pour répondre à la demande des salariés. La salle est équipée de trois tapis de courses, deux vélos, d'instruments de musculation divers, une salle de fitness.
- La salle est ouverte le matin (7h à 9h), le midi (de 12h à 14h) et le soir de (17h à 20h). Différents cours sont proposés par les coachs sportifs (yoga, gym)
- L'accès à la salle de sport est gratuit pour tous les salariés du site. Environ 500 personnes fréquentent la salle de sport par mois
- Le certificat de non contre indication à la pratique est exigé, il peut être réalisé par la médecine du travail
- La direction finance, les services généraux gèrent l'équipement, le comité d'entreprise s'occupe de la gestion des intervenants sportifs.

➤ **Pratique libre auto organisée**

- Plusieurs salariés ont pris l'habitude de pratiquer ensemble, différentes activités physiques et sportives en dehors des heures de travail comme le jogging par exemple.

Acteurs impliqués

Internes : La Direction, les salariés, les services généraux, les ressources humaines et la médecine du travail.

Externes : Intervenants extérieurs pour les activités physiques et sportives.

Relais de communication : Communication informelle et Intranet

Facteurs clefs de succès : Soutien de la direction ; Gratuité ; Adéquation de l'offre et de la demande des salariés

Perspectives de développement : La participation à des championnats inter-entreprises commence à être envisagée.